

- Premières impressions retirées du 38^e Congrès 1 et 4
- Politique des hommes 1
- Attention, patron méchant (MÜNCH) 2
- CEA : lutte des postés à La Hague 2
- La dernière réunion avec l'UIMM 4

PESER SUR L'ISSUE DE LA CRISE EN RESYNDICALISANT NOTRE ACTION

On ne peut passer sous silence ces événements survenus à l'occasion du Congrès Confédéral :

- Tout d'abord l'élection de Jacques Chérèque, à la Commission Exécutive Confédérale, avec la fonction de Secrétaire Général Adjoint de la C.F.D.T.

Jacques quitte donc « sa » F.G.M., qu'il a marquée de son empreinte, pour poursuivre au niveau confédéral son combat de syndicaliste. Un combat commencé aux Aciéries de Pompey (Lorraine) pour se poursuivre depuis 1968 au Secrétariat National de notre Fédération dont il est Secrétaire Général depuis 1971. Homme d'expérience, sachant allier à la fois une ténacité à toute épreuve pour défendre les acquis essentiels de l'organisation syndicale et une grande ouverture d'esprit aux sensibilités nouvelles, Jacques s'est révélé un animateur précieux pour la F.G.M.-C.F.D.T., contribuant à sa grande cohésion.

Nous nous félicitons et le félicitons de cette élection.

- Mais la F.G.M.-C.F.D.T. ne laisse pas partir ses dirigeants sans avoir murement réfléchi à la « succession ». Depuis un an, le Conseil Fédéral en a débattu. Et c'est Georges Granger qui a été élu Secrétaire Général. Georges est au S.N. de la F.G.M. depuis 1976, après avoir animé l'Union Métaux Loire - Haute-Loire depuis 1968 et fait ses « premières armes » de syndicaliste aux Aciéries Bedel (Saint-Etienne). (Il y occupait un poste d'OP marteleur).

- Enfin c'est Pierre Robert, jusqu'alors ouvrier et militant syndical à la S.M.N. (Mondeville près de Caen) qui vient renforcer de sa solide expérience le Secrétariat National de la F.G.M. - C.F.D.T.

Pierre, membre de la C.E.F. depuis plusieurs années, avait été élu, lors du dernier Congrès Fédéral, Président de notre Fédération.

Les travaux du 38^e Congrès Confédéral de la C.F.D.T. se sont déroulés à Brest du 8 au 12 mai 1979. Notre prochain BM Mensuel sera consacré en grande partie à ce Congrès, à l'intervention de la F.G.M. - C.F.D.T. et de ses organisations, aux passages essentiels de la présentation et de la réponse d'E. Maire sur le rapport d'activités et aux orientations dégagées par ce Congrès. Par ailleurs un numéro spécial de Syndicalisme Hebdo relate le déroulement de ce Congrès. Mais d'ores et déjà, voici quelques éléments d'analyse que nous pouvons livrer à nos militants à l'issue de ces cinq jours de débats.

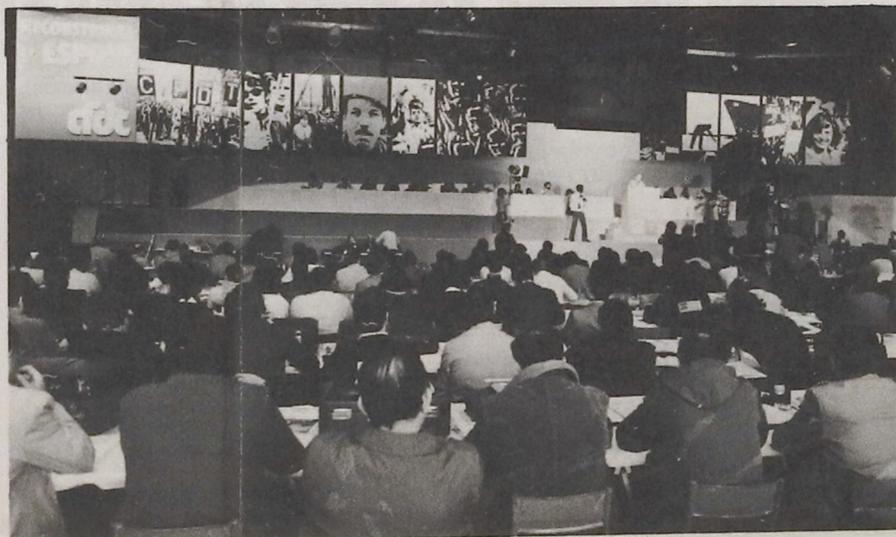
Cinq jours qui ont été marqués de débats passionnants et passionnés, des affrontements souvent vigoureux entre les défenseurs de la ligne majoritaire confédérale et les porte-parole des deux autres sensibilités représentées à ce Congrès : d'une part les organisations critiques, d'accord sur la nécessité d'adapter notre pratique à un nouveau contexte, mais émettant des réserves sur le « mode d'emploi » proposé ; d'autre part un rassemblement hétéroclite d'opposants irréductibles, sachant fort bien manier le procès d'intention pour se rassembler dans la contestation tous azimuts.

Aucune proposition alternative, sinon...

Donc, face aux orientations cohérentes soumises au Congrès par la majorité confédérale, deux attitudes : la première relevant surtout de l'inquiétude de certains militants dans une période difficile pour le mouvement syndical, la seconde étant basée par contre sur le refus délibéré de voir notre organisation s'engager résolument sur une voie de resyndicalisation de l'action, basée aussi sur le mythe entretenu du « Grand Soir » révolutionnaire... ou même simplement électoral, qui réglerait tout comme par magie et dans l'attente duquel il suffirait de dénoncer sans jamais rien proposer !

Aucune proposition alternative à celles soumises au Congrès n'a été formulée, sinon le souci exprimé par certaines organisations de dresser des « barrières » à ce qu'il est coutume d'appeler le « recentrage » par crainte que l'accent ne soit plus suffisamment mis sur la liaison entre notre action revendicative à court terme et notre combat pour la transformation de la société et les changements politiques qu'elle implique.

Suite en page 4



MÜNCH (Frouard - Meurthe-et-Moselle)

Face a un patron enragé, l'action garde son mordant !

Ets Münch Frères à Frouard (Meurthe-et-Moselle), boîte de constructions métallurgiques (600 salariés), le patron Gilbert Münch est président de la Chambre Syndicale des constructeurs et fondeurs de l'Est et membre du CNPF ancien président de la Chambre de Commerce. Il est également celui qui vient de provoquer la 2^e liquidation de la Sotracomet (Moselle).

Le lundi 7 mai 1979 : suite au mot d'ordre confédéral d'action, demande de réunion à la direction avec à l'ordre du jour :

- la diminution du temps de travail (42 heures actuellement et encore 44 1/2 heures au mois de novembre 1978) alors que les travailleurs de la Sotracomet chômaient ;
- la prise en compte d'un vrai 13^e mois ;
- la réunion des classifications.

La réunion dure 5 minutes. Les délégués étant copieusement insultés. Le patron Münch quitte la salle en leur disant « merde » !

Une grève est décidée par les travailleurs pour le mercredi (grève de 24 heures).

Mercredi 9 mai 1979 : grève largement suivie par le personnel qui décide de bloquer les portes (piquet de grève) dès le début du travail.

Le patron refuse une nouvelle réunion immédiate prétextant une absence et propose une réunion le lundi matin à 9 heures.

Les travailleurs considèrent cette proposition comme ayant pour but de saboter l'action. Ils refusent cette proposition et bloquent le hall d'entrée. Le

patron se considérant séquestré refuse de sortir et s'attaque à un invalide du travail syndiqué C.F.D.T. **en le mordant cruellement au bras et en refusant de le lâcher malgré l'intervention des camarades présents. Il frappe également un autre travailleur !**

L'après-midi, à 15 heures, sept ou huit cars de CRS (en présence de la TV interviennent pour faire évacuer les lieux. Constat d'huissier est dressé suite à la demande du patron.

Le Commandant de Gendarmerie croyant que le patron était enfermé dans son bureau enfonce la porte du bureau avec l'aide des CRS (bien que celle-ci ne soit pas fermée à clef !).

Jeudi 10 mai 1979 : 100 % de grévistes. Piquet de grève à l'entrée de l'usine.

A 10 heures, nouveau constat d'huissier. Le piquet est levé mais seulement quelques travailleurs entrent pour travailler !

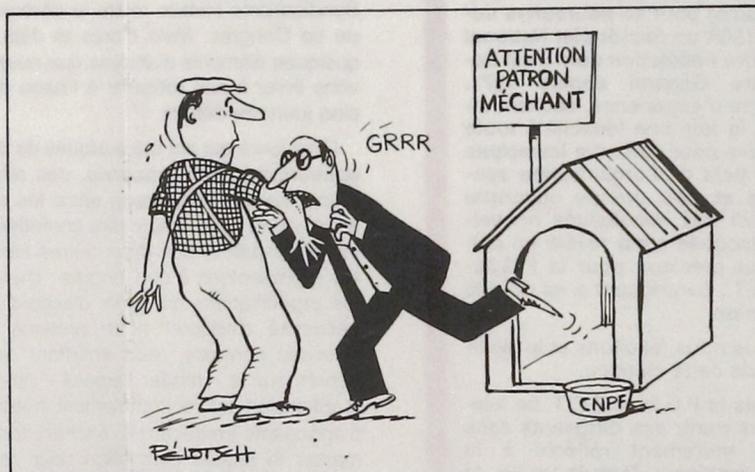
Deux responsables C.F.D.T. et un responsable C.G.T. sont conduits à la gendarmerie et refusent d'y signer une déposition.

L'ensemble des travailleurs de la boîte les soutiennent en manifestant devant la gendarmerie.

Vendredi 11 mai 1979, même situation.

Cet après-midi, défilé de protestation des travailleurs qui se rendront à Nancy en empruntant l'autoroute à pied. A Nancy aura lieu un grand meeting de protestation contre la répression policière.

A ce jour 15 mai la grève continue chez Münch devant l'intransigeance du patron. Celui-ci, aux dernières nouvelles ne serait pas enragé mais aurait seulement les « dents longues » quand il s'agit de briser une lutte : les travailleurs sont de toute façon vaccinés contre de telles pratiques !



C.E.A. (La Hague).

Les travailleurs postés luttent pour la réduction du temps de travail.

Les travailleurs postés de l'usine de retraitement de combustibles irradiés de La Hague, où le SNPEA C.F.D.T. est majoritaire, sont en grève.

Ces travailleurs sont présents dans l'usine du lundi au dimanche et effectuent les 3 x 8 à raison de 5 équipes de 70 personnes environ. Les autres travailleurs sont en horaire normal du lundi

au vendredi. Les samedis et dimanches, les travailleurs postés sont donc seuls pour faire fonctionner l'usine en présence d'un encadrement réduit.

Déjà en 1974, les travailleurs postés, avec le soutien de leurs camarades en horaire normal avaient pratiqué la grève des week-ends avec comme objectifs trois niveaux de réduction du temps de travail :

- de la semaine, de 40 heures à 35 heures pour les postés,
- de l'année par l'octroi de jours de congés supplémentaires,
- de la vie active par la retraite anticipée.

Après une longue lutte, les deux derniers points ont été acquis ; les travailleurs postés se battent maintenant pour obtenir les 35 heures hebdomadaires.

L'action, dont la forme était en discussion avec les travailleurs depuis plusieurs mois a débuté le 28 avril. Les deux premiers week-ends 75 % en moyenne des travailleurs postés ont participé à la grève, qui fait chuter la production de 40 % compte tenu des impératifs d'arrêt et de redémarrage des installations.

Cette action s'inscrit dans la campagne confédérale sur la réduction du temps de travail vers les 35 heures.



CLASSIFICATIONS :

L'U.I.M.M. AU POINT MORT

La négociation qui s'est déroulée le mardi 15 mai sur la revalorisation du travail manuel n'a guère été fructueuse, sinon pour clarifier les points de blocage du patronat et pour, de ce fait, consolider le front intersyndical devant l'insuffisance des propositions.

Deux textes préparés par l'U.I.M.M. étaient en discussion :

- sur la définition du travail manuel,
- sur la progression de carrière des ouvriers professionnels.

Voici le point de la négociation sur ces deux documents :

1. Définition du travail manuel :

Le texte préparé par l'U.I.M.M. avait pour but de cerner les « bénéficiaires » des accords qui pourraient être conclus sur les progressions de carrière, les garanties de fin de carrière, le salaire au rendement...

En fait, il s'agissait pour le patronat de limiter au maximum le champ d'application (sauf pour les Agents de Maîtrise).

Voici le texte proposé par l'U.I.M.M. :

« Est considéré travailleur manuel, d'une part tout salarié exerçant une activité manuelle classée dans la catégorie ouvrière par référence à l'Accord National sur la Classification du 21 juillet 1975, d'autre part tout agent de maîtrise assurant l'encadrement direct et permanent des travailleurs tels qu'ils sont définis ci-dessus. »

Les ouvriers et agents de maîtrise visés doivent être affectés de manière permanente et effective à l'exécution de travaux de production ou de traitements industriels, de maintenance ou de conditionnement, d'entretien ou de travaux neufs ».

La F.G.M. a dénoncé vigoureusement un tel texte qui exclue notamment

toutes et tous les employés administratifs, opérant en mécanographie, atelier de tirage, de reprographie ou les employés de services comme les femmes de cantine...

Le but de ce texte n'étant pour le patronat que de limiter le champ d'application d'avantages hypothétiques, puisque non encore négociés, nous avons demandé que ce texte soit, ou supprimé, ou largement modifié (ouverture sur les employé(e)s, suppression de l'expression « de manière permanente et effective... »).

Toutes les autres organisations (C.G.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) ont également dénoncé l'opération patronale à travers ce texte et demandé soit une modification radicale, soit sa suppression.

L'U.I.M.M. a donc « remballé ses gaules » et nous avons continué la négociation.

2. Progression de carrière des ouvriers professionnels :

Pour vous mettre tout de suite dans l'ambiance, voici le texte proposé par l'U.I.M.M. :

« Afin de favoriser le déroulement de carrière des techniciens d'atelier, les parties signataires demandent aux entreprises de développer leur promotion vers les filières de techniciens, dans la mesure des emplois disponibles, et éventuellement avec formation complémentaire. »

En outre, les parties signataires décident d'ouvrir l'accès du niveau IV-1^{er} échelon, aux techniciens d'atelier ayant une haute qualification et une expérience confirmée de leur fonction lorsqu'ils sont chargés de réaliser, de façon autonome, les travaux les plus complexes nécessitant une large initiative personnelle dans la combinaison des processus d'intervention de leur profession et d'activités connexes. Ces travaux impliquent généralement la coordination ou l'assistance technique d'un groupe de professionnels et de techniciens d'atelier de niveau inférieur. »

D'entrée, la F.G.M. a rappelé que la négociation sur la progression de carrière des ouvriers ne pouvait se limiter à l'ouverture vers le haut des techniciens d'atelier, mais devait bien concerner l'ensemble des échelons ouvriers et que si nous avions accepté de commencer par un bout de la grille ouvrière, cela ne pouvait pas être suffisant.

Sur le texte proposé par l'U.I.M.M., le premier paragraphe n'est qu'un vœu pieux qui ne correspond à aucune mesure concrète.

Ce qui nous intéresse, c'est la continuité de la grille ouvrière dans le ni-

veau IV pour des ouvriers professionnels continuant à travailler dans l'atelier, aux manivelles.

La reconnaissance timide de l'UIMM pour l'accès au 1^{er} échelon du niveau IV va certes dans ce sens mais elle est rendue arbitraire par une définition ultra sélective et difficile, quand on compare avec la définition actuelle du niveau IV technicien.

La F.G.M. a fait la proposition de texte suivante :

« Afin de favoriser le déroulement de carrière des ouvriers professionnels, les parties signataires décident d'ouvrir l'accès aux échelons 1, 2 et 3 du Niveau IV aux techniciens d'atelier. »

La définition doit être accordée sur celle du niveau IV des techniciens. »

Après une suspension de séance, l'U.I.M.M. a déclaré qu'elle rédigerait un nouveau texte en soulignant la continuité de la progression de carrière dans l'atelier, (l'accès au niveau IV restant limité au 1^{er} échelon 255) qu'il n'est pas question pour le patronat d'aller vers des progressions automatiques de carrière, et que le seul angle sous lequel il voyait la revalorisation du travail manuel pour les autres catégories ouvrières, restait une augmentation de l'ordre de 5 % du barème de mini (sans incidence sur la prime d'ancienneté).

Là encore, une position unanime des fédérations s'est opposée à l'attitude patronale. La F.G.M. est intervenue pour dire qu'aucun accord n'était possible si le patronat des O.S. et de la masse des O.P., les mesures proposées par l'U.I.M.M. ne concernant qu'environ 2 % des ouvriers.

Pour la F.G.M. des mesures concrètes doivent être mise en place pour permettre dans les coefficients de départ une progression minimale automatique, seul moyen pour les O.S. et les P1 de progresser dans la grille.

Sur ce point toutes les fédérations nous ont rejoint, y compris F.O. qui jusqu'à présent se limitait à réclamer un meilleur contrôle de l'application de l'accord existant.

La négociation est donc, pour le moment, au point mort, l'U.I.M.M. nous a fait faire un long sur-place pendant 3 heures 30.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 31 mai. Le renforcement du front syndical a été important, **mais il est nécessaire que l'U.I.M.M. sente aussi des réactions dans les entreprises. Alors pendant la semaine qui vient, faites des comptes rendus sur cette négociation, dans les ateliers, les bureaux, les chaînes, les vestiaires... des résultats peuvent être obtenus, mais cela dépend de nous tous.**

cette transformation. Aucune proposition alternative donc si l'on excepte aussi les déclarations maximalistes d'une minorité dont les programmes s'apparentent curieusement aux plateformes démagogiques et illusives des groupuscules politiques d'extrême et d'ultra-gauche.

Encore faut-il préciser que les délégués au Congrès, représentant cette dernière sensibilité, ont abandonné quelque peu le combat de leurs idées dogmatiques pour se fourvoyer (et tenter de fourvoyer le Congrès) dans des batailles plus que douteuses : notamment affaire de la suspension de la section C.F.D.T. d'Usinor - Dunkerque, suspension décidée par le Syndicat des Métaux concerné (en accord avec l'Union Métaux et la F.G.M.) et devant déboucher sur une Assemblée Générale d'Adhérents (procédure démocratique), ceux-ci étant appelés à discuter et trancher sur les problèmes de détournement des cotisations syndicales et d'autres magouilles financières commis par certains responsables de la section incriminée...

Fort heureusement ce Congrès ne s'est pas limité à ces péripéties mais il nous est apparu nécessaire d'en parler car d'une part elles se renouvellent tous les 3 ans (les motifs changent, les pratiques demeurent), car une grande partie de la presse s'en empare régulièrement pour donner une image altérée de notre organisation, car elles interpellent nos organisations qui doivent veiller à ce que leurs représentants soient porteurs de leurs réalités et expériences après confrontation collective sur les enjeux du Congrès...

... l'expression de doutes, d'inquiétudes...

Au-delà, ce Congrès a permis de lever des doutes, de répondre à des interrogations légitimes de militants désorientés dans la période actuelle, parfois inquiets.

Une inquiétude qui s'explique pour différentes raisons : l'échec de la gauche pourtant déjà lointain, mais qui a créé un choc difficile à surmonter après tous les espoirs nourris ; la période de marasme économique et social dans laquelle nous nous trouvons avec le sentiment d'une relative impuissance à contrer l'offensive capitaliste ; enfin l'autocritique réalisée par la C.F.D.T., soit que certaines organisations jugent que cette autocritique ne s'adresse pas à elles car elles n'ont jamais varié dans leur pratique d'action quotidienne à l'approche de l'échéance électorale, soit que d'autres organisations, tout en souscrivant à cette autocritique, estiment difficile de changer leur comportement ou se méfient des solutions proposées, soit enfin que d'autres organisations, qui n'ont pas engagé à temps le débat avec les travailleurs, se trouvent dans l'incapacité de mobiliser et en font grief au « nouveau langage » de la C.F.D.T.

Une inquiétude née aussi de tous les commentaires colportés par les médias sur un prétendu dérapage stratégique de la

C.F.D.T. quand il s'agit seulement d'adapter cette ligne aux réalités, quand il s'agit SURTOUT de promouvoir une pratique d'action efficace de nature à obtenir des succès revendicatifs, c'est-à-dire de nature à répondre à l'attente des travailleurs. Mais à ce niveau aussi trop de militants, tout en sachant que la presse écrite ou parlée est loin d'être impartiale, tout en ayant fait la triste expérience des comptes rendus tronqués de conflits ou des communiqués passés à la moulinette dans leur quotidien habituel, ont tendance, lorsqu'il s'agit des activités fédérales ou confédérales, de prioriser les informations extérieures sur celles émanant de leur organisation à travers la presse syndicale. D'où les soupçons, voire même les accusations, sur la politique d'action mise en oeuvre depuis mars 1978 par la C.F.D.T. Des soupçons et accusations qui rejaillissent sur les hommes chargés d'appliquer cette politique, pourtant celle de toute l'organisation à tous les échelons de celle-ci.

... mais la recherche d'une nouvelle pratique syndicale...

Des doutes levés, des ambiguïtés surmontées donc à ce Congrès. Un Congrès, sans nul doute important puisqu'il ne s'agissait pas de ronronner dans nos certitudes mais de traduire nos convictions dans l'élaboration d'une politique d'action susceptible de peser dès maintenant sur l'issue de la crise, permettant de dépasser nos propres insuffisances en matière de pratique syndicale en donnant la priorité à notre capacité autonome d'agir concrètement tout en indiquant les orientations du changement souhaité.

Resyndicaliser notre action, c'est-à-dire ne pas hypothéquer cette action au gré d'échéances électorales aux résultats incertains mais impulser dès aujourd'hui des luttes massives pour obtenir des résultats significatifs, constituant à la fois des réponses aux revendications immédiates des travailleurs, des bases pour de nouvelles mobilisations et de nouvelles avancées sociales, des éléments alternatifs à l'offensive capitaliste de restructuration industrielle et de destruction de la classe ouvrière. C'est ainsi que nous parviendrons, beaucoup plus qu'en berçant d'illusions les travailleurs ou en nous abreuvant de déclarations incantatoires et à donner à notre action sa double dimension, en matière d'efficacité sur le terrain des revendications concrètes et d'élément moteur de la transformation sociale. C'est ainsi également, en affirmant notre projet socialiste autogestionnaire mais sans renoncer à la spécificité de notre fonction syndicale, en refusant de cultiver le mythe de l'unité ou de l'union à tout prix mais en faisant des travailleurs les artisans de cette unité, de cette union grâce au débat au coeur de l'action, que nous contribuerons à raffermir l'Union des Forces Populaires et « à conjuguer mai 68 et mars 78 » vers des étapes décisives car marquées par la mobilisation consciente des travailleurs.

... pour reconstruire l'espoir

Enfin une majorité, oscillant entre 57 et 65 % des mandats s'est dégagée sur ces bases, majorité certes non massive, mais confortable après une telle clarification des enjeux. Grâce à ce résultat, dont la F.G.M. se félicite, la C.F.D.T. pourra assumer toutes ses responsabilités dans la période à venir. Confirmation donc par le Congrès de cette ligne de resyndicalisation de notre action au bénéfice d'une plus grande efficacité, et cela même si certaines organisations se sont réfugiées dans l'abstention ou d'autres, privilégiant le débat politique par rapport à l'action syndicale, ont voté contre ces orientations.

Sans sous-estimer l'importance des votes négatifs, encore faut-il bien différencier ceux, trop nombreux encore, qui expriment des doutes sur les solutions proposées (mais qui en jugeront à l'expérience) et ceux de défiance d'une opposition très minoritaire et composite, se cantonnant dans des attitudes stériles de dénonciation et de renoncement, refusant la confrontation en prétendant détenir la vérité, et chercher à utiliser à son profit le doute et les inquiétudes des autres.

A nous maintenant, à chaque niveau de notre organisation de mettre en oeuvre concrètement les orientations du 38^e Congrès, afin qu'elles ne restent pas lettre morte, mais qu'elles permettent, comme il se doit, de favoriser l'adhésion massive des travailleurs à notre organisation, à ses objectifs d'action, aux luttes qu'elle impulse pour faire aboutir les revendications, ouvrir et élargir sans cesse des brèches dans la politique de gestion de la crise par les capitalistes à leur profit des capitalistes. En deux mots, il nous faut « RECONSTRUIRE L'ESPOIR ».

● BULLETIN DU MILITANT F.G.M.-C.F.D.T.

● Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS
Tél. 247.74.00

● Le directeur de la publication : Jean LAPEYRE

● Composition et impression :

Est-Imprimerie, ZAC Tournebride -
57160 MOULINS-LÈS-METZ.

● Abonnement : 90 F par an.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

● Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

● C.P.P.A.P. N° 636 D 73.